

Hiver 2024

ETRETAT

Le Mag

Église

Le tympan fait pierre neuve

Camping

Réouverture au printemps



Dragon 76 sur les falaises d'Étretat



Hommage à Germaine Coty



Travaux au club house du golf



La patrouille équestre de la Gendarmerie veille sur la station balnéaire



Préparation du fleurissement par les services techniques



Commémorations du 11 novembre



Le père Noël et Madame en compagnie des secrétaires de mairie



Saison touristique en partie sous le soleil



Visite sur le parcours de golf



Concert sur le perrey



Le MOT du Maire

Chères Étretataises,
Chers Étretatais,

En 2020, nous nous sommes présentés, pour opérer un changement de cap afin d'insuffler une nouvelle dynamique pour notre village « La jeunesse mise en avant », « le retour de la ville à la campagne » « la sécurité marine » avec le recul du trait de côte et les tempêtes répétitives et de plus en plus menaçantes, nous avons respecté notre engagement premier.

Nous avons maintenu le cap que nous nous étions fixés. Nous travaillons sur notre programme depuis maintenant quatre ans et demi. Car en plus de l'avoir respecté, nous avons rencontré des problèmes liés à l'entretien, à la vétusté des lieux et à la mise aux normes européennes de certains bâtiments - club house et pro shop du golf, l'église Notre-Dame, le Clos Lupin, notre Mairie - le tout dans l'urgence et la priorité.

Tout cela a un coût et n'était aucunement lié à notre plan de campagne. Toutefois, dans ces rénovations, nous avons été suivis par la C.U. qui a participé à hauteur de 280.000 € de fonds de concours pour l'immobilier et les réseaux routiers (D39) et D940 avenue Offenbach et plus de 350 000 € pour les routes et l'éclairage du Perrey; le Département pour plus de 300 000 euros, la Région pour 285 600€, la ville plus de 2 000 000 d'euros avec un endettement moindre et sans augmenter vos impôts.

Dans les travaux de l'église, le Département finance à hauteur de 25% et la DRAC 45%. L'association de Notre-Dame a engrangé plus de 180.000 euros.

Pour le Golf, l'ASGE a financé pour l'heure à hauteur de 473.000 euros. C'est donc l'engagement financier et aidé, donc autant de dossier que de partenaires alors que le camping est engagé cette année 2024 à hauteur de 980 000€ (HT) pour lequel nous sollicitons le Département.

En 2025, ce sera notre cantine, notre garderie et les tennis qui se verront gratifiés de travaux. Les études d'ingénierie fixeront le montant global afin de demander les subventions en temps et en heure aux différentes administrations.

En 2025, nous serons obligé de procéder de même pour le Clos Lupin, dont une tranche urgente et prioritaire.

Nous ne savons aujourd'hui quelles seront les dotations initiales de l'État qui souhaite faire participer les collectivités territoriales à hauteur de 5 milliards d'euros sur les dettes de l'État.

Notre projet était et demeure Étretat : Village d'Avenir, où chacun pourra « bien grandir, bien s'épanouir, bien vieillir, bien se déplacer et bien vivre ».

Sachez que nous plaçons la jeunesse au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Ils vous parleront de leur dernier voyage à la découverte d'une autre belle région de France.

Quant à certaines associations, elles ont prouvé leur attachement à l'action en s'impliquant dans la vie sociale et culturelle ou dans l'approche de certaines réflexions ou certaines actions financières. Soyez-en tous remerciés.

Le passage de la flamme a fait montre de nos capacités à nous rassembler et organiser avec les villages voisins, ce que nous avons promis dans notre thème de campagne, « une ouverture réelle vers les autres ».

Donc, nous vous impliquons chaque fois que nous pouvons lancer un projet important. Je rappelle que nous ne nous engageons aucunement pour des raisons personnelles mais pour un mieux vivre collectif.

De nombreux projets sont en cours afin de présenter nos orientations notamment en matière de logements « Le contrat social » pour l'emploi et le toit. Les retards pris par SEMINOR sont liés à la finance des projets et non à une volonté de ne pas vouloir faire.

Enfin, nous nous engageons à réduire la dette et à bien administrer notre commune à travers une gestion rigoureuse de nos budgets. Nous échangeons avec les communes voisines, notamment avec Bénouville, Bordeaux-Saint-Clair, la Poterie Cap d'Antifer, Le Tilleul et les Loges, avec la sous-préfecture et l'OGS pour la création et la montée en puissance d'une brigade de gardes champêtre. C'est cela aussi le travail ensemble.

Assurer la sécurité du plus grand nombre et faire respecter les lois y compris celles de l'urbanisme.

À présent je vous laisse découvrir Le Mag, mis en forme par Philippe Deneufve, et Joël Jacob, 3^{ème}, adjoint en charge de la Communication.

Bonne lecture.

André Baillard

Chers Étretataises et Étretatais,
Le Maire et l'équipe municipale vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2025, à 19h, à la salle Adolphe-Boissaye, Rue Notre-Dame à Étretat.

Merci à Éric, Yannick et Florian qui, grâce à leur gentillesse, ont permis la prise de vue de la photographie en une de ce numéro du Mag.

Au bouclage de ce mag, nous n'avons pas obtenu à la date demandée les articles dédiés à la tribune des listes d'opposition.

SOMMAIRE

- 2 La vie d'Étretat pêle-mêle
- 3 Le mot du maire
- 4 Retour de Flamme
- 5 Travaux place de la mairie
Résidence Germaine-Coty
État civil
Programme cinéma
- 6 Concessions cimetièrre
Les bons livres de Dany
Fermeture de la déchetterie
Commission électorale
Bornes de rechargement
- 7 Travaux du camping
Nouveau cabestan
- 8-9 Enquête sur le tourisme
- 10 Projet tennis, cantine, garderie
Découverte d'un bas-relief
- 11 Travaux à l'église
- 12 Comité social
- 13 Jardins fleuris
- 14 Délégation japonaise
Échafaudage de la chapelle
- 15 Programme des festivités de Noël
- 16 Infos pratiques



Étretat Le Mag n°13 - Hiver 2024
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat
Directeur de publication : André Baillard
Conception graphique : Philippe Deneufve
Ont participé à la rédaction de ce numéro
André Baillard, Mireille Bénard, Sylvie Damour,
Aurélien Delahais, Philippe Deneufve, Odile Fréval,
Catherine Jacob, Joël Jacob, Stéphanie Leborgne,
Sabine Lefrançois, Dany Leroy, Stéphanie Nguyen
Van
Diffusion dans les boîtes aux lettres
Tirage : 1200 exemplaires



Retour de Flamme !



Le 7 novembre dernier, l'équipe municipale a réuni à la salle Cramoysan, tous les participants, toutes les personnes, bénévoles, associations, élus des communes voisines, les représentants de la Gendarmerie pour un retour sur l'expérience du passage de la Flamme olympique, le 5 juillet de cette année.

Les points positifs et les points négatifs ont été évoqués comme ce qui a bien marché ou moins bien fonctionné et quelques précisions permettant de lever certaines interrogations sur cet événement qui restera sans nul doute gravé dans toutes les mémoires.

Dans un premier temps, il est à préciser que la ville d'Étretat n'a pas sollicité, auprès de qui que ce soit, le passage de la Flamme olympique.

C'est le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) qui a annoncé la nouvelle en mars 2023 tant auprès des communes traversées que des régions et des départements. Il a fallu réagir et les élus ont alors décidé qu'un tel événement se devait de retenir tout leur intérêt pour que la fête soit plus belle et honorer cette Flamme dignement. La commune n'a donc pas financé sa venue à Étretat.

Après l'approbation de tous les élus, il a été décidé d'organiser des festivités telles que vous avez pu les voir au coeur de la station balnéaire.

À cet effet, unanimement, un budget de 150.000 euros a été provisionné

par financer toute l'organisation. Grâce à toutes les bonnes volontés ; les associations, tous les bénévoles, toutes les communes qui s'y sont associées, les services de l'État... la commune a pu limiter les dépenses et n'utiliser qu'un peu plus de la moitié de ce budget. Les prêts de matériels et les échanges de bons procédés acquis pour d'autres occasions ont permis ce bon fonctionnement ainsi que de contribuer au succès de ces journées festives.

Seule ombre au tableau, la météo du samedi 6 juillet qui nous a contraint, la mort dans l'âme, à annuler les démonstrations sportives et tous les concerts programmés pour toute cette journée.

Un rayon de soleil, le dimanche, a permis malgré tout que la Course des garçons de café se déroule normalement.

Pour finir, l'équipe municipale n'a pas dit son dernier mot. En effet, elle ambitionne de reprogrammer l'ensemble de cette journée dès les premiers beaux jours en 2025. Après cette réunion du 7 novembre, il a donc été validé le principe de renouveler cet événement appelé : Retour de Flamme ! Reste à en fixer la date et à en définir les modalités d'organisation.

À l'issue de cette rencontre, pour remercier tous les partenaires, un moment convivial a été partagé avec l'équipe organisatrice en présence d'André Baillard, maire.

Texte Joël JACOB
Photos Sylvie Damour - Philippe Deneufve

Place de la mairie Début des travaux du bassin de gestion des eaux



Photo Philippe Deneufve

Déjà en septembre dernier la Communauté Urbaine Le Havre Seine-Métropole a présenté aux Étretats, salle Boissaye, le projet d'aménagement d'un bassin de gestion des effluents d'assainissement enterré sous la place Maurice-Guillard.

Travaux d'ampleur
Dans ce cadre, des travaux importants vont entraîner la neutralisation de la place pendant plusieurs mois.

Le réseau d'assainissement d'Étretat est un réseau unitaire : cela signifie qu'en plus de capter les eaux usées de la ville, il capte également une partie des eaux de pluie. Ainsi, lorsque de fortes précipitations ont lieu, il peut arriver que le volume d'effluents soit trop important et entraîne des débordements qui sont susceptibles de se déverser dans la mer.

Éviter la pollution marine
Pour pallier à cette problématique de pollution marine et éviter ce phénomène potentiellement polluant, ce bassin de gestion des effluents est en cours de réalisation, en-dessous de la place Maurice-Guillard, afin de stocker un volume plus important d'eau qui sera ensuite envoyé vers une station d'épuration. Cela contribue ainsi à la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Ce nouvel aménagement permettra donc de préserver l'environnement, en particulier la qualité de l'eau de baignade, et de limiter les risques de débordements dans la partie basse de la ville lors de forts épisodes pluvieux.

Caractéristiques

Ce bassin enterré présentera les caractéristiques suivantes :
1000 m3 de volume utile, 16,2 m de diamètre pour 9,75 m de profondeur.
Un bâtiment technique sera aménagé en surface.

André Baillard

Calendrier des travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

Phase active n°1 : neutralisation de la place à partir du 21 octobre 2024 et jusqu'à mai 2025

Trêve estivale : libération et remise en état de la place

Phase active n°2 : neutralisation de la place de septembre 2025 à mai 2026
Pendant les phases actives de chantier, la place Maurice-Guillard sera entièrement neutralisée.

Le système de creusement implique de ne pas faire un trou béant sur la place. Le creusement se fait donc sur le pourtour du bassin où enlève la terre et injecte de la boue d'argile pour la remplacer. Cela permet sans vider le centre de travailler sur le sol et de dessiner ainsi le pourtour du bassin. Les grandes tours cylindriques sont remplies de boues spéciales qui servent à maintenir le pourtour en stabilité afin de couler le béton et réaliser ainsi la structure du bassin.

La résidence Germaine-Coty propriété de la ville d'Étretat

Le 31 décembre prochain, le bail emphytéotique liant la ville d'Étretat au groupe Action-Logement 3F prendra fin. En réunion du conseil municipal du 11 septembre 2024, les élus ont décidé de ne pas renouveler celui-ci.

En conséquence, la résidence Germaine-Coty devient propriété de la commune à compter du 1^{er} janvier 2025.

Aucune modification ou changement quant au fonctionnement et à la gestion

de la résidence n'est à l'ordre du jour. Actuellement, 3 studios restent inoccupés. Rappelons que 3 logements sont aménagés à titre de logements « témoins » pour de potentiels futurs résidents. Ils permettent d'accueillir également à l'occasion de visites, les familles de nos aînés.

Catherine JACOB



ÉTAT CIVIL Année 2023-2024

DÉCÈS

- 17/11/23 André JOURDAIN
- 12/11 Michel COURTET
- 24/11 Marie-Claude DUCLOS épouse BASILLE
- 03/12 Jacqueline MÉRIC veuve BÉNARD Robert
- 11/12 Robert BONNEVILLE
- 29/12 Daniel PANCHOUT
- 04/01/24 Germaine LOISEAU veuve LEMOINE
- 13/01 Bernard BAZEILLE
- 18/01 Pierre BEAUCHAMPS
- 01/03 Fernande CHAPPELLE veuve CHERCHOFF
- 20/03 Yolande PEIJAT veuve PEPIN
- 24/03 Ginette RICHÉ veuve CHAPPELLE
- 27/03 Georgette LEVESQUE veuve DUTOT
- 27/03 Fernand GOSSELIN
- 02/04 Michel MARYBRASSE
- 02/05 Arlette JEAN
- 03/05 Pierre BOURDON
- 05/05 Chantal GODARD
- 19/05 Jacqueline DUBOSC
- 09/06 Marie-Christine INTRYS veuve LUGAND
- 06/06 Jean LAFFARGUE
- 05/07 Thérèse SAVALLE veuve LALLEMAND
- 02/07 Didier CROCHEMORE
- 17/07 Gérard PORET
- 25/07 Dominique MARTINEZ épouse CHARLES
- 28/07 Micheline DUFOUR veuve PERROT
- 04/08 Claude LOISEL
- 05/08 Monique NEVEU épouse COQUATRIX
- 18/08 Morgan MOURET
- 19/09 Arlette GUILLET veuve BURBAUD
- 26/09 Josette BLONDEL veuve LEJEUNE
- 03/10 Huguette COUTURIER épouse FUSIL
- 05/10 Jean-Pierre DEBRIS
- 08/10 André BOULIER
- 13/10 André DENEUFVE

MARIAGES

- 05/03 Christopher HAN et Caroline HONG
- 31/05 Christoph BERG et Katharina SCHICKER
- 12/06 Michel DELDON et Mauricette SORTAMBOSC
- 07/09 Aurélien LAPERDRIX et Allison CHRÉTIEN

NAISSANCES

- 23/01 Élikia NZOUSSI BANTSIMBA
- 01/05 Armand DEQUAIRE PETIT
- 23/09 César LAIRE
- 03/10 Gabriel BRUZEAU



Salle Adolphe Boissaye

Séances du 7 décembre

- 18h30 - Angelo dans la forêt mystérieuse
- 21h - La Vallée des fous

Séances du 21 décembre

- 18h30 - Le Panache
- 21h - On aurait dû aller en Grèce

Séances du 18 janvier

- 18h30 - Bambi, l'histoire d'une vie dans les bois
- 21h - Mr Aznavour

Séances du 25 janvier

- 18h30 - Vaïana 2
- 21h - Gladiator 2

Cimetière Réorganisation des concessions



Photo Philippe Deneufve

La commune d'Étretat est actuellement en cours de reprise des concessions non renouvelées et abandonnées. Des courriers ont été adressés aux familles mais nous avons eu très peu de retour. Un affichage a également été mis en place sur le panneau d'affichage du cimetière ainsi que sur les portails de l'entrée, demandant aux familles de se présenter en mairie pour tout renseignement.

Gestion des concessions

La reprise des concessions échues, pour non renouvellement, est prévue par l'article L2223-15 du CGCT. Il dispose que les concessions sont accordées moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal. Les concessions temporaires, les concessions trentenaires et les concessions cinquantenaires sont renouvelables au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

A défaut du paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour

laquelle le terrain a été concédé. Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement.

Les concessionnaires ont deux ans à compter de l'arrivée à échéance de la concession pour exercer leur droit. Passé ce délai, le terrain sur lequel est sis la concession fait retour à la commune sans aucune formalité, aucune publicité et ce quel que soit son état général à la fin de la durée de la concession.

Il est rappelé que les tombes doivent être maintenues en complet état de propreté. Les pierres tombales tombées ou brisées devront être remises en état dans les plus brefs délais. Les plantations sont par ailleurs interdites.

Au moment d'un dépôt d'urne, il est toléré au sol ou à côté de la case, de manière temporaire (un mois), le dépôt de fleurs. Les fleurs sont tolérées au jardin des souvenirs durant un mois. Tout autre ornement sur cet espace collectif est interdit.

Les Bons Livres de DANY

Bibliothécaire

25 ans et 34 jours
de Marguerite Grimaud
Une belle histoire d'amour,
une belle histoire de famille.
Beaucoup d'émotion avec des
personnages très attachants.

L'ultime avertissement
de Nicolas Beuglet
Un voyage à la recherche de
la vérité, à travers le temps et
l'espace-temps.

Le harem du roi
de Djaili Amadou Amal
Une histoire bouleversante
et romanesque d'une cruelle
actualité.

Rôle de la commission électorale

En application des articles R.6, R.7 et R.25 du code électoral, la commission électorale a pour mission :

- de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues à la mairie,
- de constater les changements d'adresse des électeurs déjà inscrits,
- d'examiner la liste nominative établie par l'INSEE en vue de procéder à l'inscription d'office des personnes de 18 ans en application des dispositions des articles L.11-1, L.11-2 1er alinéa et L.11-2 2ème alinéa du code électoral,
- de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer à figurer sur la liste électorale du bureau de vote et de procéder, le cas échéant, à des radiations d'office.

Par conséquent, nul ne peut être inscrit sur la liste électorale s'il n'a pas d'attache avec la commune, à savoir : son domicile, une résidence réelle et continue d'au moins six mois ou la qualité de contribuable.

Le demandeur doit donc fournir une pièce prouvant son attache avec le bureau de vote (domicile de résidence principale ou qualité de contribuable). La réalité de cette attache peut être établie par tout moyen propre à emporter la conviction de la commission administrative (quittance de loyer, d'eau, de gaz et d'électricité, facture de téléphone, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe foncière...).

Une pièce d'identité ne prouve en aucun cas votre lieu de résidence.

Certains d'entre vous ont donc reçu un courrier de la commission électorale leur demandant de fournir un justificatif de domicile, article R.11 du code électoral. La prochaine commission électorale statuera sur la radiation ou non des électeurs selon les justificatifs reçus.

Des bornes de recharge au Grand-Val

Le service « mobilité - voirie » de la CU Le Havre Seine-Métropole est responsable du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. La gestion en est partiellement confiée à des entreprises délégataires.

La commune va bénéficier, courant 2025, de l'installation de quatre bornes rapides (soit 8 prises) qui occuperont la surface de 8 à 12 places de stationnement sur le parking du Grand-Val, rue Guy-de-Maupassant.

La demande va grandissante pour ce type d'installation et Étretat se doit d'encourager ces services pour ses habitants et les potentiels utilisateurs extérieurs.

C'est la société SHELL qui a été retenue pour ce faire et dans l'attente de la réalisation de ce nouveau projet, il est possible pour chacun de consulter l'appli Shell Recharge pour toutes informations et notamment les tarifs pratiqués.

Joël Jacob

Camping

Un nouvel espace tout neuf pour les campeurs



Photo Joël Jacob



Simulation Nathalie Letulle

Tout un chacun a pu le constater, le camping municipal a été fermé cette année.

L'équipe municipale s'en excuse auprès des habitués, mais il était plus qu'urgent de faire le nécessaire pour redonner à l'infrastructure un accueil décent.

Répondre aux nouvelles normes

Le projet consiste à remanier le camping municipal :

- Démolition de l'ancien bâtiment
- Construction d'un nouveau bloc sanitaire
- Construction d'un bâtiment accueil
- Aménagement d'un parking intérieur

Une réhabilitation des sanitaires ainsi que de l'accueil ne permettait pas de répondre aux nouvelles normes de sécurité et accès PMR.

À signaler que les chaudières en panne ne permettraient plus la fourniture d'eau chaude notamment pour les douches.

Reconstruction

Un permis de démolition et de reconstruction a été accordé en date du 11 mars 2024. L'accueil actuel, trop étroit avec des difficultés d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), sera transformé en local technique (factotum).

Un nouveau bâtiment de 60 m² sera construit. La réception deviendra un lieu d'accueil plus vaste et plus convivial pour les campeurs, leur permettant de patienter dans de meilleures conditions.

Le bloc sanitaire va être déplacé pour permettre le stationnement des véhicules en attente à l'entrée du camping dans le souci d'éviter l'encombrement sur la RD 39.

Le nouveau bloc sanitaire accueillera 12 douches, 12 lavabos, 12 WC, la chaufferie (pompe à chaleur), un local laverie et en

extérieur des éviers pour la vaisselle.

Prévu pour le printemps prochain

Les travaux ont pris un peu de retard pour, au final, commencer fin septembre. Les premières fondations doivent sortir du sol en ce début décembre.

Le projet est estimé à 1 114 000€ (travaux, architecte et bureau d'étude).

La bonne gestion du camping a permis à la municipalité de limiter un emprunt à 400 000€. Une subvention de 150.000 euros vient d'être attribuée à la ville par le département pour la réalisation de ce projet.

L'achèvement de travaux est prévu fin mai 2025.

Gageons que cette nouvelle réalisation contribuera à proposer un accueil de meilleure qualité, digne de notre station.

Catherine Jacob

Cabestan restauré sur le perrey

Fin novembre, un nouveau cabestan a pris place sur le perrey. Une initiative de l'association Patrimier et du Cercle nautique soutenue par la municipalité.

Après avoir remis sur roues un « plongeur 1900 », avoir remis à flots le canot L'Étoile, les membres des associations Patrimier et Cercle nautique viennent de remettre sur le perrey un nouveau cabestan.

Patrimoine et sécurité

Le 29 novembre, les deux associations ont accueilli André Baillard, maire, et Joël Jacob, adjoint, pour l'inauguration de cet objet du patrimoine, pas seulement de parade. « Depuis la dégradation de l'ancien cabestan, lors d'une des dernières grosses tempêtes, il n'y avait plus qu'un seul appareil électrique de remontée de bateaux à la disposition des pêcheurs, rapporte Pierre Liberge, président de Patrimier, association qui œuvre pour la valorisation et la conservation du patrimoine étretatais. Il nous a donc semblé important de restaurer l'objet autour de sa poupée que nous avons



récupérée. Cela, dans le cadre de la préservation du mobilier du patrimoine local, mais aussi pour des raisons de sécurité. »

À l'ancienne

Ainsi, pendant environ six semaines, Pierre, Paulo et Narcisse ont scié du bois, l'ont raboté et peint leur assemblage devant leur cabane en front de mer. Au passage, la petite équipe est, de façon légitime, fière d'avoir façonné tenons et mortaises à la main. « Nous avons fait en sorte de travailler le plus possible « à l'ancienne », explique Paulo. Cela en utilisant le moins possible les appareils électriques. »

Bonnets de rigueur à cause d'un vent frais plein de vigueur, toutes les personnes présentes ont ensuite été invitées à partager un verre de l'amitié dans la cabane de Patrimier.

Texte et photo Philippe Deneufve

Enquête sur le Tourisme à Étretat



Photo Philippe Deneuvre

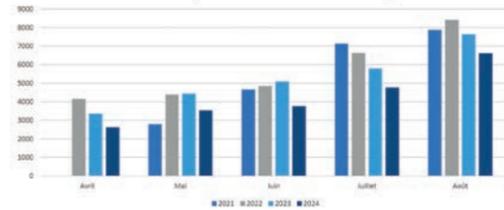
Avec, cette année, une concentration médiatique focalisée sur les Jeux Olympiques de Paris, une météo capricieuse et une période d'inflation impactant le « budget vacances » des ménages, il y avait de quoi s'interroger sur l'état du tourisme à Étretat. Dans ce cadre, Le Havre-Étretat Normandie Tourisme a lancé une enquête estivale du 28 juin au 18 août sur un échantillon de 1500 personnes.

Qui vient à Étretat ? Combien de temps ? Avec quelle motivation ?

Rôle de l'Office de Tourisme d'Étretat :



Evolution de la fréquentation estivale d'Étretat depuis 2021



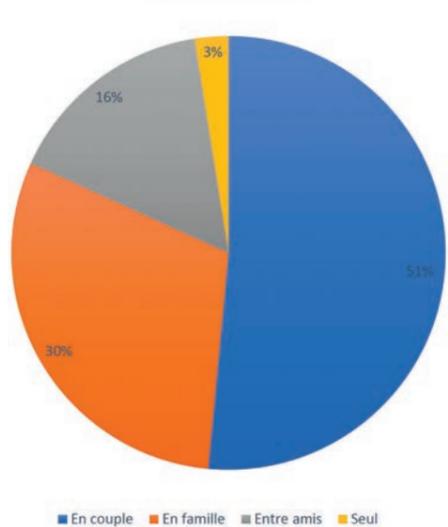
21 297 visiteurs : - 19% par rapport à l'an dernier

Quelles activités privilégient nos visiteurs?

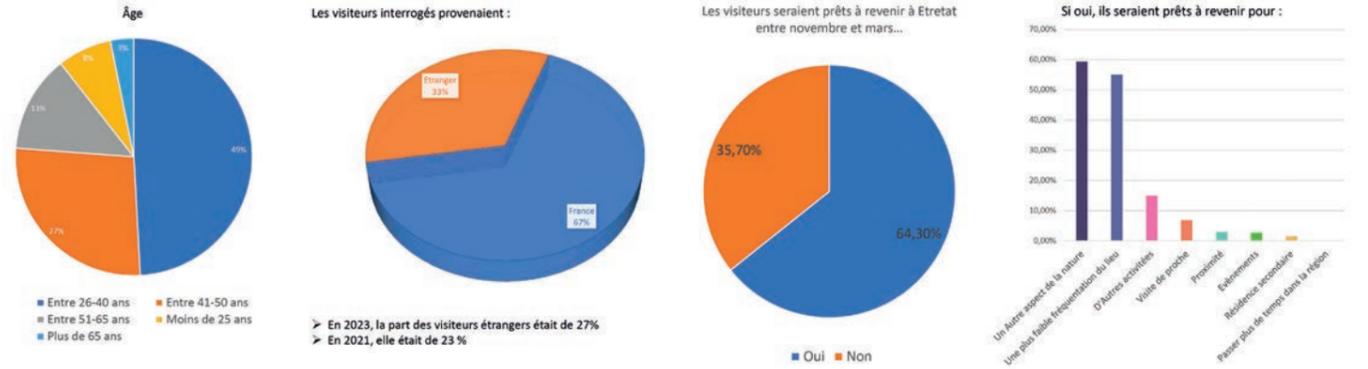
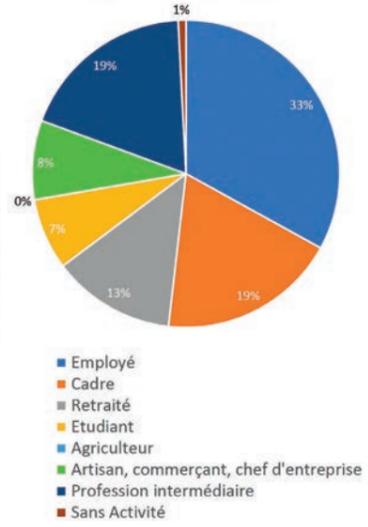
Promenade/Plage	2024 : 84 %	2023 : 100 %
Les falaises	2024 : 89 %	2023 : 77 %
Visite des Jardins d'Étretat	2024 : 22,3 %	2023 : 17 %
Randonnée	2024 : 22,7 %	2023 : 16 %
Petit train	2024 : 4 %	2023 : 6 %
Clos Lupin	2024 : 5,1 %	2023 : 4 %
Vélo-rails	2024 : 1,4 %	2023 : 2 %



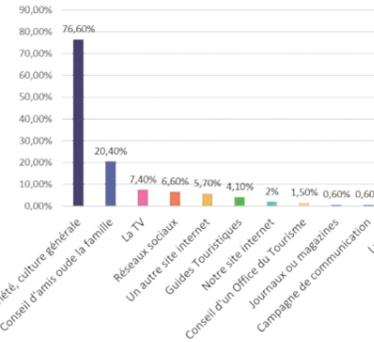
Types de profils



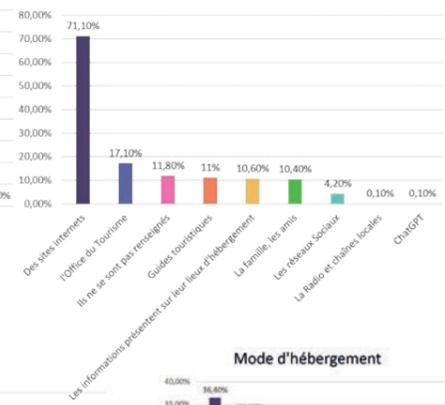
Catégorie socioprofessionnelle



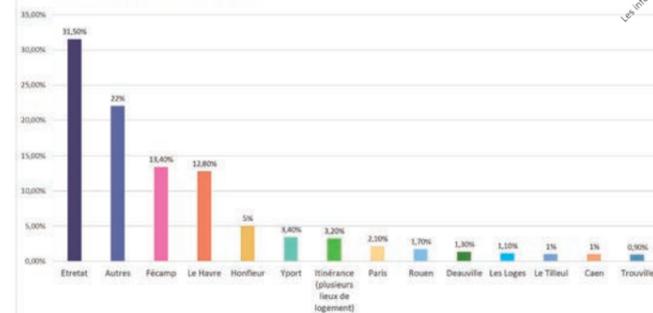
Les visiteurs ont eu connaissance d'Étretat par l'intermédiaire de...



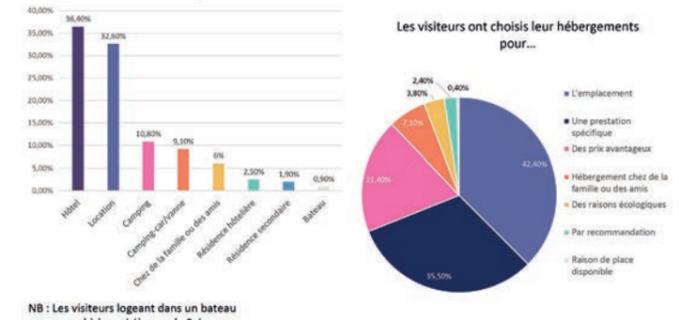
Et ils se sont renseignés durant le séjour par l'intermédiaire de...



Les lieux d'hébergement :

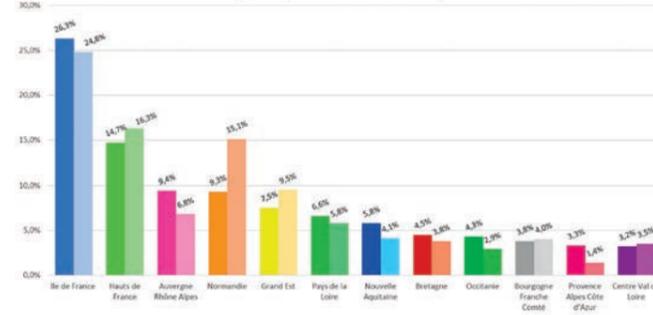


Mode d'hébergement



NB : Les visiteurs logeant dans un bateau correspondent à la croisière sur la Seine.

Régions de provenance des visiteurs français

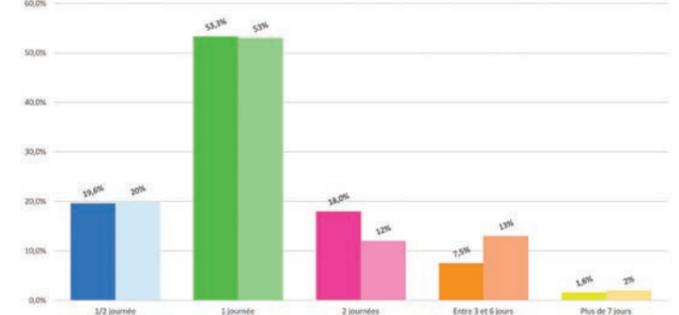


Pays de provenance



On notera aussi la présence de groupes, en visites organisées, provenant de Chine, d'Inde et de Corée du Sud

Temps consacré à la visite d'Étretat



Points positifs majoritairement émis :

- La propreté de la plage/digue
- La beauté des paysages
- L'utilité du parking gratuit et mobilité réduite
- La propreté des toilettes
- Les commerces
- La cabane lire à la plage
- L'accueil et l'amabilité des habitants
- Accès par transports en commun

Points négatifs majoritairement émis :

- Parkings : chers, complets, mal indiqués
- La sur-fréquentation
- Le manque de poubelles
- La falaise qui n'est pas entretenue (beaucoup de déchets sur les falaises et les chemins qui y mènent)
- La mauvaise qualité des restaurants
- Les prix élevés, comme celui du jardin d'Étretat
- Pas assez d'indication en anglais, ou de restaurateurs parlant anglais
- Manque d'indication centre d'intérêts ou la randonnée
- Bonus : La météo, les galets, les mouettes agressives

Projets

Tennis, cantine, garderie, va y avoir du changement !



L'aménagement du site englobant les tennis, le parcage des bateaux de l'association Voile et Galets, la garderie et la cantine scolaire avance.

La nouvelle aire prévue pour y stocker les embarcations chères à l'école de voile est à présent terminée.

Réalisée par l'entreprise Clôtures de Seine, elle se situe derrière le city parc et est dotée d'un filet pour éviter aux ballons d'y atterrir. Elle est entièrement clôturée et est recouverte de grave d'Écosse.

Un grand portail permet d'y accéder par le parking du complexe sportif Henri-Dupain.

Après le transfert à cet endroit des catamarans et autres optimists, sera lancée la rénovation des deux courts de tennis tant attendus par l'association du Tennis Club d'Étretat.

Dans la continuité, l'équipe municipale poursuivra son travail avec la cheffe de projets de la Communauté Urbaine

Le Havre Seine-Métropole et le CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de projeter la réalisation d'un club house pour le Tennis Club ainsi que la construction d'un padel à proximité, étape indispensable pour ensuite repenser la conception de la garderie et de la cantine pour les écoles.

À ce sujet, un portail va être installé prochainement pour interdire l'accès devant l'actuel restaurant scolaire.

Le parking devant le bâtiment correspondant sera aménagé et paysagé pour réaliser à la fois un lieu de rencontre mais aussi de tranquillité pour les écoliers et les Étretatais.

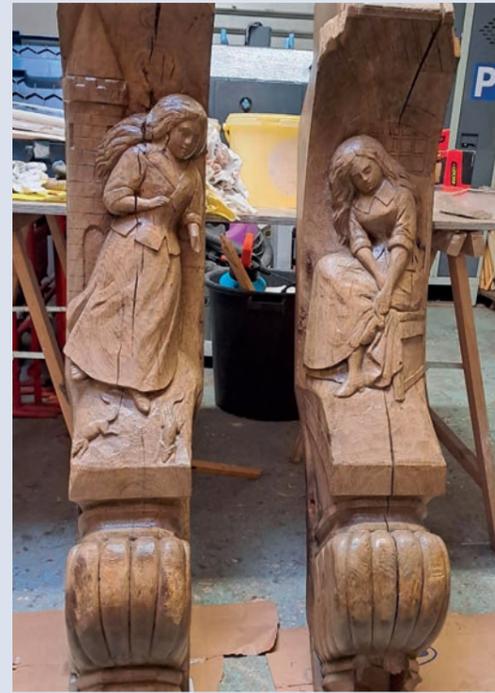
Les prochains supports de communication de la municipalité rapporteront l'évolution de ce projet d'ensemble au profit des écoles, des associations et des concitoyens.

Texte et photos Joël JACOB



Appel aux mémoires

Quelle découverte et quelle belle surprise !



C'est en effectuant le rangement de l'un des greniers de la mairie que nous avons été surpris de la présence de deux sculptures anciennes taillées dans le chêne. Il s'agit de deux pièces distinctes qui avaient été « oubliées » là depuis plusieurs décennies - au moins 30 ans.

Deux jeunes filles

Ces deux sculptures représentent deux jeunes filles. La première à gauche se tient debout devant une tour. Elle a malheureusement perdu sa main gauche qui n'a pas été retrouvée dans le grenier. Deux rats ou souris semblent s'échapper à ses pieds.

La seconde, assise sur une chaise semble réajuster ou enfiler sa bottine gauche.

Depuis qu'elles ont été remises au jour, elles ont été nettoyées et le bois a été traité par Stéphane Fréval, agent des services techniques. Elles sont désormais à l'abri des effets du temps.

Il s'agit à présent de trouver le meilleur endroit pour les remettre en valeur et les sortir de leur oubli.

En attendant, l'équipe municipale fait appel à celles et ceux qui liront cet article, pour apporter leur aide à l'identification de ce patrimoine caché dans nos murs.

Peut-être que les aînés connaissent-t-ils leur provenance, mais aussi leur histoire ?

Ces instants figés dans le bois doivent revenir à la vie et les élus comptent sur toutes et tous pour y parvenir.

Une fois n'est pas coutume, l'enquête est lancée. Elle confirmera peut-être plusieurs hypothèses déjà avancées, mais il en faut les preuves sous forme de textes, photos, images, cartes postales, témoignages etc.

Les élus espèrent et attendent vos réponses en mairie pour une suite à donner dans le prochain Le Mag... peut-être ?

Texte et photo Joël JACOB



Église Notre-Dame de l'Assomption

Le tympan de l'église fait pierre neuve

Victime des vents marins et des embruns, le tympan surplombant le portail d'entrée de l'église subit une restauration pour retrouver son faste originel. Aux massettes, ciseaux et gouges, Éric Boudou et Hélène Souchard, sculpteurs agréés « Monuments historiques ».

À en croire Alphonse Karr et Guy de Maupassant, le tympan de l'église d'Étretat représentait, à l'origine, Adam et Ève dans toute leur nudité. Une scène typique dans l'art roman qui a sans doute outré un curé au début du 19^{ème} siècle qui l'a tout bonnement fait boucher ! Pour combler cette disparition, l'architecte diocésain Jacques-Eugène Barthélémy a eu à charge d'en créer un nouveau en 1865. Son choix s'est alors porté sur un tétramorphe avec le Christ en majesté, au centre, entouré des quatre évangélistes : le lion pour Marc, le taureau pour Luc, l'Homme pour Mathieu et l'aigle pour Jean. Taillé dans de la pierre de Caen, le tympan, face aux éléments marins, s'est considérablement érodé en un siècle et demi.

Le choix de la restauration

Dans le cadre de la première phase de restauration de l'église deux options se sont présentées pour remettre le tympan en état: le refaire ou le restaurer. Le choix de l'architecte s'est porté sur la seconde option.

« Un important travail de recherche sur les parties manquantes a d'abord été effectué », explique Éric Boudou, sculpteur désigné, avec Hélène Souchard, pour redonner vie au fronton de l'édifice religieux. « Puis, poursuit-il, les tailleurs de pierre de Normandie Rénovation ont créé des greffes qu'ils ont positionnés et ancrés dans les parties manquantes. Avec Hélène, nous avons ensuite épannelé, c'est-à-dire dégrossi ces blocs de pierre avant de les sculpter. » Au total, huit greffes ont ainsi été installés sur la structure. Et les deux artistes ont redonné corps à la tête et aux pattes de l'aigle, aux ailes et la patte droite du taureau, à une grande partie du Christ, aux deux ailes de l'ange et aux pattes arrières du lion. Un travail sur les ornements a complété le tableau.

Bâtiments de prestige

Pour Éric et Hélène la mission sur l'église d'Étretat entre dans le cadre de travaux exécutés sur des monuments de prestige : cathédrales de Rouen, d'Amiens, de Bayeux, l'abbaye Saint-Ouen à Rouen, des églises, des châteaux et autres manoirs. « Nous répondons aussi bien à des appels d'offres publics que privés, précise Éric Boudou. Pour la cathédrale de Rouen, nous avons, par exemple, réalisé une centaine de statues de cinquante centimètres à un mètre soixante. »

Formation sans école

Lorsqu'il parle de sculpture, l'oeil d'Éric se met à briller de mille feux. « Dès mon plus jeune âge, j'ai eu la fibre pour la pierre. C'est mon père, d'abord sculpteur sur bois avant de se tourner vers la pierre, qui m'a formé ; parce que jusqu'à très récemment, il n'existait pas d'école pour la sculpture sur pierre. » Au passage, Éric reconnaît que les exigences de son père ne lui ont pas rendu la vie facile. « Outre le travail même sur la pierre, une grande part de l'apprentissage de la sculpture réside dans la connaissance des styles et des évolutions artistiques au fil des siècles, souligne-t-il. Un chou du 11^{ème} siècle n'a pas la même richesse qu'un chou de la Renaissance qui frisstote de partout. » « Au cours de ma vie, je me suis enrichi de beaucoup de livres et de planches dessinées qui, pour moi, constituent une bibliothèque riche et indispensable pour mes recherches lorsque j'aborde le travail à effectuer sur un édifice. À cela s'ajoute le fait de savoir être à l'écoute et d'échanger qui contribuent grandement à la réussite d'un projet. »

Parcours atypique

Hélène, quant à elle, a, ce que l'on appelle un parcours atypique. D'abord fleuriste, elle a découvert la sculpture lors de stages avant d'entamer une reconversion. Pugnace au travail, c'est ainsi qu'Éric l'a remarquée avant de travailler avec elle... et d'en tomber amoureux. La belle histoire. Face au constat de certaines restaurations anachroniques, Éric s'atèle, comme il peut, à transmettre ses connaissances. « J'ai eu un salarié une dizaine d'années avant de me résigner à le voir partir pour d'autres aventures, s'attriste-t-il et se réjouit-il en même temps. Il est important de multiplier les expériences dans le métier. » Pendant une vingtaine d'années, j'ai aussi animé des stages auprès de jeunes autour de la cathédrale de Bayeux. J'ai d'ailleurs toujours eu une vraie joie à accompagner des jeunes dans leur envie et leur joie de découvrir le travail de la pierre », s'enthousiasme-t-il.

Achevée au début du mois de décembre, la restauration du tympan réalisée par Hélène et Éric ne pourra être vue du public qu'au retrait de l'échafaudage et de la bâche qui enveloppe la nef de l'église. Encore un peu de patience, le printemps n'est plus si loin...

Textes et photos Philippe Deneufve

Du plafond en plâtre à la voûte de chêne

Depuis le 20^{ème} siècle, les Étretatais s'étaient familiarisés avec le plafond en plâtre de l'église Notre-Dame. Un dessin de Bligny, réalisé au milieu du 19^{ème} siècle révèle pourtant qu'une voûte en bois accueillait jadis les paroissiens et les visiteurs dans la nef de l'église. Parce que la structure en plâtre exerçait une pression sur les murs de l'édifice, le choix de revenir à une voûte en bois a été retenu pour cette restauration.

« Dans un premier temps, nous avons remis en état toute la charpente, explique Alexis Carré, chef d'équipe pour la société Cruard. Certains chevrons ont été délicats à réajuster, lié au fait qu'une partie de la structure date du 14^{ème} siècle. » « La seconde phase est maintenant en cours. Pour ce mois de décembre, nous achèverons la voûte en chêne », assure-t-il.



Comité social du personnel communal

Dynamique autour des différents services municipaux

En sommeil depuis plusieurs années, le Comité social du personnel communal a repris vie en 2018. L'occasion pour ses membres de dynamiser la cohésion au sein du personnel des différents services communaux et, aussi, de proposer des animations aux Étretatais.



Photo Odile Fréval

Régie sous l'expression « Association loi de 1901 », le Comité social du personnel communal regroupe l'ensemble du personnel communal de la station balnéaire. Son but est de développer les relations et favoriser la solidarité entre le personnel.

Renouveau

Après plusieurs années sans activité, un groupe de personnes a décidé de relancer l'association en élisant un nouveau bureau. « Notre objectif est d'organiser des moments conviviaux permettant aux agents de se retrouver en dehors du travail, explique Éric Jean, président du Comité. Notamment à l'occasion de soirée à thème, de concours de pétanque suivi d'un barbecue. En janvier, un karaoké sera, par exemple organisé et une soirée paëlla est en train de se mettre en place. » « Nous célébrons, aussi, les départs en retraite, les naissances, les mariages à travers des cadeaux », ajoute le président qui précise « que tous les membres de l'association peuvent suggérer des idées d'animations ou de sorties qui contribueraient à la dynamique du Comité.

Ouverts à tous

Odile Fréval, trésorière, souligne pour sa part « que le Comité a également la volonté d'organiser des événements ouverts à tous. Si en 2019, une centaine de personnes ont participé à notre loto, les deux années suivantes ont été blanches à cause de la pandémie. » Le retour à la normale a permis aux dynamiques membres du Comité de lancer dans les rues d'Étretat un rallye pédestre qui a réuni 44 participants en 2022, soit dix équipes, 55 participants l'année suivante, soit 14 équipes, et 66 participants cette année, soit également

14 équipes. Les membres de l'association ne cachent pas leur fierté devant le succès grandissant de l'animation et, surtout, de la fidélité des participants qui reviennent d'une année sur l'autre. « Le principe est simple, précise la trésorière. Chaque équipe récupère, au départ, sa feuille de route et doit répondre aux questions posées. Les réponses se trouvent sur le parcours et sont sous les yeux des participants. Il suffit d'observer, de regarder autour de soi, de lever la tête. Des jeux de connaissances, d'adresse ou d'observation jalonnent ce parcours ludique à la portée de tous. » La prochaine édition aura lieu en septembre 2025 et sera annoncée dans les pages de Étretat-Le Mag. Elle débutera un dimanche à partir de 9h30 pour une épreuve de trois à quatre heures, avec une « pause café ». À l'issue du rallye, un repas sera ensuite organisé. « Nous tenons, ici, à remercier l'équipe municipale qui nous soutient et les sponsors qui nous permettent d'avoir des lots à offrir », souligne Odile Fréval.

Festivités de Noël

À noter que, comme tous les ans, les membres du Comité social du personnel communal seront présents pour les festivités de Noël. Ils proposeront une vente de vin chaud et organiseront une tombola avec, à la clé, un magnifique nounours à gagner. « Le bénéfice des animations permet au Comité de prendre à sa charge une grande partie des soirées organisées à l'attention du personnel », précise Éric Jean qui pense déjà au prochain bowling de l'association.

Philippe Deneufve

Exemples de questions du rallye du Comité communal

Associez les noms ci-dessous au type de bateaux :

1-Plate 2-Caique 3-Doris 4-Canoë
5-Fileyeur 6-Harenguiers 7-Périssière



A



B



C



D

Réponses : 2A - 7B - 3C - 1D

Photos fournies par le Comité social

En parcourant la rue Guy-de-Maupassant entre les tennis et la place de la mairie :

Célèbre en Normandie, j'en suis la fière représentante avec des fleurs sur la tête et des rayures à mon habit.

Typique de la Normandie, ma route est célèbre dans la Basse, pourtant, ici, je n'en suis pas une.

De quoi parle-t-on ?

«La Chambrière», au n°32

Jardins fleuris

Dites-le avec des fleurs

Le 9 Novembre dernier, André Baillard, maire, entouré d'élus du conseil municipal, dont Mireille Bénard, conseillère déléguée au fleurissement de la ville, et des membres de sa commission : Véronique Huet, Aurélie Delahais, Joël Jacob, Michel Jacquet, et de Magali Thuillier, Coordinatrice territoriale de Le Havre -Étretat Normandie Tourisme, ont reçu tous les lauréats du concours Fleurissement 2024 de la ville d'Étretat.

Les Étretatais ont été nombreux à y participer et avoir mis en valeur leurs façades, jardins de leurs maisons, appartements ou commerces. Cette année, la flamme olympique a été à l'honneur dans la commune et cet événement a donné à la municipalité l'idée de fleurir les massifs, jardinières et plates bandes de la commune aux couleurs des anneaux ; ce qui a suscité de nombreuses retombées élogieuses.

L'équipe municipale remercie tous les agents des services techniques chargés de l'entretien et de la mise en place des plantations et plus particulièrement David Cottard, toujours disponible et passionné par son métier.

Le jury composé de Mireille Bénard, Magali Thuillier, Véronique Huet, et Alain Lemesle a été remercié pour son travail et la difficulté à arbitrer tant l'écart était parfois minime entre les lauréats.

Ce jury, lors de son passage le 19 Juillet, a souhaité, à titre exceptionnel, remettre les encouragements à des personnes qui ne se sont pas inscrites, mais qui sont incitées à rejoindre le concours en 2025.

Un coup de chapeau a été adressé à l'imagination des participants, acteurs de l'amélioration, chaque année, de l'image de la ville, à contribuer à son hospitalité envers tous ses habitants et les visiteurs de passage. De vifs encouragements à poursuivre ces efforts ont été faits pour qu'Étretat demeure une station balnéaire agréable, fleurie et accueillante, où l'intérêt du fleurissement se conjugue avec l'art de vivre.

Liste des prix et encouragements décernés par le jury dans la catégorie**Maisons avec jardins fleuris et paysagés**

1^{er} prix : Madame RENOULT Brigitte - 74 rue Guy de Maupassant
2^{ème} prix : M et Mme PESLERBE - 41 rue Isabey
3^{ème} prix : M et Mme BURAY et LEGOASTER - 43 rue Guy de Maupassant
M et Mme Serge BENARD - 13 rue René Tonnetot
Monsieur René Emmanuel LAMBERT - 27 rue Guy de Maupassant
Madame Caroline HONG - 90 A rue Guy de Maupassant

Encouragements

Monsieur François JAMES - 27 bis rue Guy de Maupassant
Madame Christiane LEROUX - 90 C rue Guy de Maupassant
Monsieur Roger GUIVARCH - 90 D rue Guy de Maupassant
Madame Myriam HERONDELLE - 90 F rue Guy de Maupassant
Monsieur Luc TOUSSAINT - 11 rue René Tonnetot
Monsieur GRIGORIEFF - 16 rue Tonnetot

Maisons avec jardins d'agrément

1^{er} prix : Madame Gisèle VARNIERE - 18 rue Notre Dame
2^{ème} prix : Madame Annick CORRUBLE - 13 rue Guy de Maupassant
3^{ème} prix : Madame Paola VIMONT - 68 rue Guy de Maupassant, résidence Hauville
Madame Claudine BROUTA - 23 rue Notre Dame
Madame Régine TANGUY - 5 rue des Ecoles
Madame Antoinette SALMON - 20 C rue Notre Dame

Mireille Bénard

À vos cisailles, tailles-haies, nous comptons sur vous !

Après l'automne installé de longue date, c'est l'hiver qui nous adresse ses premières prémices. La nature s'endort doucement, les feuilles sont tombées en quantité et la sève a quitté progressivement nos arbres, nos haies... C'est l'heure de penser à une taille bénéfique non seulement pour toutes nos plantations mais aussi pour rendre notre village plus agréable visuellement et lui donner l'image que nous attendons toutes et tous : un village où il fait bon se promener dans des rues ou chemins entretenus.

Au-delà des obligations réglementaires, certains endroits n'ont pas été soumis à une taille ou un élagage régulier. La saison hivernale va engendrer des nuisances diverses que doit prendre en compte chaque habitant ou propriétaire.

En effet, le manque ou l'absence d'entretien régulier augmente les risques de chute de branches sur la voie publique, la rupture de câbles, de détériorations (matériels, bâtiments, véhicules) et pire, des blessures aux promeneurs.

Démarche civique

Aussi, nous en appelons à votre compréhension et à votre civisme afin de procéder aux tailles qui s'imposent pour faciliter le passage aux piétons et aux véhicules : nous avons reçu plusieurs doléances sur ce sujet. Les piétons doivent descendre des trottoirs en partie encombrés par les haies et les véhicules sont endommagés tant sur les côtés qu'en hauteur. Enfin, pour rappel, nos services techniques ne peuvent et ont interdiction de désherber au pied des murs de façades et d'enceinte des

propriétés pour ne pas les endommager. Cette tâche incombe aux propriétaires ou occupants qui par leur action contribueraient à garder leur devanture propre et agréable aux yeux de tous. Dans l'article traitant du fleurissement, les éloges nous encouragent à poursuivre l'embellissement de notre village et plus encore, de concourir à l'obtention d'une fleur supplémentaire.

Pour cela, nous comptons sur vous pour y parvenir en devenant acteurs impliqués dans ce noble projet où chacune et chacun pourra être fier du résultat collectif obtenu. Un grand merci par avance.

Joël Jacob

Délégation japonaise

Sur les traces de Claude Monet

Une délégation de Kitagawa, petit village de pêcheurs au Japon, est venue à Étretat voir les falaises tant peintes par Claude Monet. Un voyage motivé par le fait que Kitagawa abrite une reconstitution fidèle des jardins de Giverny créés devant la demeure du peintre impressionniste.

Le dénominateur commun entre Étretat et Giverny s'appelle Claude Monet. En effet, si l'artiste a séjourné à Étretat pour y peindre près de quatre-vingts toiles, c'est à Giverny qu'il a choisi de s'installer et d'y créer des jardins qui lui ont notamment inspiré les célèbres Nymphéas. Autour de Makoto Kamimura, maire de Kitagawa, plusieurs personnalités japonaises ont ainsi tenu à venir découvrir les falaises d'Étretat pendant un séjour à Giverny. Pour découvrir le site, la petite délégation a eu pour guide Jean Gaumy, photographe et cinéaste de l'agence Magnum Photos et académicien. Il faut dire que ce dernier connaît particulièrement bien les falaises cauchoises pour les photographier régulièrement et parce qu'il lance souvent ses lignes au pied de l'escalier du Banc-à-cuve.

Présent aussi ce jour-là, Gilbert Vahé, chef jardinier historique de la restauration des jardins de Giverny. C'est d'ailleurs lui qui possède la mémoire des jardins contemporains de Giverny et de Kitagawa.

Histoire de deux jardins remarquables

« Après avoir occupé le poste de conservateur en chef du château de Versailles pendant près

de trente ans, Gérald Van der Kemp a pris en charge la restauration des Jardins de Giverny en 1976, explique Gilbert Vahé. Alors que Monet n'était connu que par les intellectuels, Van der Kemp a organisé une rétrospective du peintre au Metropolitan de New-York puis au Grand-Palais à Paris. Ces opérations de communication ont permis d'attirer le public dès l'ouverture des Jardins de Giverny, en 1980. »

« En son temps, poursuit le jardinier de Giverny, Georges Clémenceau avait lancé des ponts entre la France et le Japon. Les œuvres de Monet y étaient alors très appréciées par la famille impériale. Au milieu des années 90, le président Jacques Chirac a, lui, relancé ces relations franco-japonaises. C'est à la suite de ces échanges qu'est né le projet des jardins de Kitagawa. »

Un projet d'envergure

« Le projet initié en 1996 a ouvert ses portes en l'an 2000 sous le nom de « Le Jardin de Monet Marmottant », explique Makoto Kamimura. Avec l'aide d'investisseurs, mais aussi soutenus par une forte mobilisation de bénévoles dans le village, nous avons élevé ce projet sur un terrain que nous avons acheté.

Nous appuyant sur l'expertise de Gilbert Vahé, nous avons planté 55 000 arbres et plantes qui recréent la palette du peintre impressionniste, dont les fameux nénuphars bleus. »

Les jardins de Kitagawa ont ainsi accueilli 200 000 visiteurs dès sa première année d'ouverture. Au fil du temps, le petit village qui sommeillait a développé un véritable essor économique autour de ses jardins, amenant même les autorités locales à construire une autoroute et une voie ferrée pour fluidifier son accès.

Monet qui était fasciné par les estampes japonaises serait, aujourd'hui, forcément fier de voir « ses » jardins enthousiasmer à ce point le public nippon.

Avant de quitter les falaises d'Étretat sur lesquelles les visiteurs japonais ont pris beaucoup de plaisir à se promener et en découvrir le paysage grandiose, le monument dédié à Nungesser et Coli a semblé quelque peu les intriguer. Voire, les captiver. Est-ce à dire que l'intérêt qu'ils ont alors porté sur l'épopée des deux aviateurs aboutira, un jour, à un nouveau projet au pays du Soleil Levant ?

Texte et photo Philippe Deneufve

Échafaudages autour de la chapelle Notre-Dame de la Garde

Nombre d'Étretatais, d'habitants des communes voisines et de touristes ont interpellé les élus à propos des échafaudages montés consécutivement aux travaux sur la Chapelle Notre-Dame de la Garde. Ils devaient effectivement être démontés avant la saison selon les services du conservatoire du littoral.

Cela n'a pas été fait pour des raisons pratiques et économiques car le montage et le démontage d'un échafaudage sont assez coûteux. La poursuite des travaux étant incertaine par rapport aux interventions nécessaires telles qu'elles vous avaient

été exposées dans nos précédents magazines a retardé cette opération.

Depuis plus d'un mois, les échafaudages ont été ôtés, mais nous n'avons pas pu obtenir de plus amples informations de la part du Conservatoire du Littoral quant à la poursuite des travaux, le retour des échafaudages et le type d'intervention sur la Chapelle.

Nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet dès que nous obtiendrons des réponses plus précises.

Joël JACOB



Photo Philippe Deneufve

*Animations de Noël**Vendredi 13 Décembre**18h ouverture du village de Noël,**Illumination du Sapin animé en musique avec**Louisiane And Caux Jazz Band,**Vin chaud et chocolat chaud offert par la municipalité**Venue du Père Noël et de Mère Noël**Samedi 14 Décembre**De 14h à 20h Marché de Noël (place Georges Flory)**De 16h à 20h Venue du Père Noël et de Mère Noël**De 16h à 18h Animation musicale des Maraudeurs**Dimanche 15 Décembre**De 10h à 18h Marché de Noël**De 16h à 18h Venue du Père Noël et de Mère Noël**De 16h à 18h Animation musicale des Maraudeurs**Le Mercredi 18 Décembre et**Du Samedi 21 Décembre 2024**au Dimanche 5 Janvier 2025**De 15h à 19h,**Village de Noël animé par nos exposants locaux**Manège et Barbe à Papa**(fermés les Mercredis 25 Décembre 2024 et 1er Janvier 2025)**Lundi 23 Décembre 2024**De 16h à 18h Venue du Père Noël et de Mère Noël**17h 30 Contes de Noël Salle Cramoysan**(coorganisées par Bons Baisers d'Étretat - Vidéo Pour Tous)**La boîte aux lettres du Père Noël est située Place Foeh pensez à lui écrire, il se fera un plaisir de vous répondre!*

INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15 – Gendarmerie : 17 – Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis rue Isabey – 02 35 27 02 98
Pharmacie d'Étretat – Avenue George V – 02 35 27 01 45
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

CABINET MÉDICAL

Dr Bouaziz prise de rendez-vous au 06 70 92 60 33

DENTISTES

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
25 avenue George V – 02 35 28 07 91

SERVICES DES AIDES À DOMICILE ODYLE-POLLET

Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h à 12h30
Sur rendez-vous de 13h30 à 16h au 02 35 28 69 96
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

MAISONS DE RETRAITE

Résidence autonomie Germaine Coty - 02 35 27 05 06
Résidence médicalisée Étoile du matin (EHPAD) - 02 35 10 39 93

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 35 29 43 23

ORTHOPHONISTE

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 80 27 25 25

TAXI

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie, Route de Turretot
76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi 9h20-18h
Mardi fermé
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h20-18h
Dimanche 8h30-12h30
Services assurés par la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » Tél : 02 35 27 27 00
Ramassage des ordures ménagères tous les vendredis et du 1er juin au 15 septembre les lundis et vendredis
Ramassage tri sélectif tous les mardis

À SAVOIR

Horaires mairie

Du lundi au jeudi : 8h30-12h - 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h - 13h30-16h

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h - 17h - Vendredi 15h30 - 17h30

Ville d'Étretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>

Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets, les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi, les démarches en ligne...

Office du Tourisme Le Havre-Étretat

Place Maurice Guillard
02 35 27 05 21 - info@etretat.net – www.etretat.net

Horaires de la Poste

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h

France service (La Poste)

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou numériques du quotidien (emploi, retraite, logement, santé...)

Mission Locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)

02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles

31 bis Le Pré de la Forge
76280 Criquetot-l'Esneval
06 31 10 89 25 - ram.criquetot@lehavremetro.fr

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques – afgamontivilliers@free.fr – 02 32 79 56 90

Enfants de 5 à 11 ans (petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/> et sur Facebook
A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 – route du Petit Val ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Protection de l'environnement, lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage.
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.
Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat (hors incinérateur)